

RECETTES & NUMÉRIQUE au service de l'excellence

UN PRINTEMPS À BASSU !
Stade,
City Parc,
Animations et Loisirs

CLIN D'OEIL



Zumba
au marché
de Noël



Adin Eder fête la chandeleur



Noël à Bassussarry





Un vent de dynamisme !

Etxez Etxe
Magazine municipal d'informations

Service "communication"
de la Ville de Bassussarry
allée de Bielle-Nave
64200 BASSUSSARRY
tél. 05 59 43 07 96
www.bassussarry.fr

Directeur de publication
Paul Baudry, maire de Bassussarry.

Coordination
Chantal Bonzon

Conception
Le Courrier du Pays Basque

Impression
Imprimé en CEE.

Animées par la volonté de structurer notre commune, et dans la continuité, ces trois premières années de mandat ont vu se concrétiser de nombreuses réalisations. Aujourd'hui, Bassussarry n'a rien à envier à d'autres communes. Mais il nous reste encore divers chantiers à réaliser : réaménagement de la place et son développement dans son offre de services et de commerces, et sécurisation des voiries. Deux axes forts pour ces trois ans à venir.

Dans le cadre du réaménagement de notre centre-bourg, nous voulons ouvrir les deux places, la place du Trinquet, très abîmée, et la place Saint-Barthélemy, l'une vers l'autre, pour créer un espace convivial et partagé, au travers d'un ensemble plus ouvert et piétonnier. Un bâtiment (R+1) au fond de la place Saint Barthélemy accueillera en rez-de-chaussée des commerces et à l'étage des services, afin de pérenniser et d'élargir les activités commerciales et de services de notre bourg. Ce chantier démarrera dès cette année pour s'achever fin 2018.

Certaines de nos voiries communales très utilisées sont encore dépourvues de trottoirs. Afin de les structurer et de les sécuriser, nous allons à partir de 2018 lancer un programme pluriannuel de travaux de voirie. Nous souhaitons privilégier les déplacements : chacun, petit ou grand, a besoin d'être sécurisé dans ses trajets. Nous avons priorisé les trois quartiers de Pétripaule, d'Errecartia et de Bordaberria. Ces travaux, qui sont coûteux, seront

étalés sur les prochaines années, ils permettront aussi un entretien moins important donc des économies de fonctionnement.

Ces réalisations participeront à la dynamique économique de Bassussarry et de notre territoire. Une dynamique qui s'appuie, ne l'oublions pas, sur les entreprises de la zone d'activités du Golf ainsi que sur les nombreux artisans de notre commune.

Nous voulons être ambitieux pour Bassussarry, mais cette ambition doit être raisonnable. Nous sommes confrontés à un désengagement total des services de l'État et à de nouvelles contraintes bien souvent coûteuses (réforme scolaire, normes environnementales...). Un des exemples de ce désengagement est financier. Ainsi, la dotation de l'État est passée de 220 000 euros à 70 000 euros. Cette baisse de 150 000 euros en quatre ans représente 15 % de nos recettes fiscales ! Malgré cela, Bassussarry conserve un endettement très faible : 365 euros par habitant pour une moyenne nationale dans la même strate de 682 euros. La commune n'aura pas recours à l'emprunt à long terme pour réaliser les travaux qui vont être engagés. Elle maintiendra une très bonne situation financière et les taux communaux resteront stables cette année. Dans ce monde turbulent et instable, Bassussarry doit et devra rester un lieu agréable, dynamique et vivant, c'est notre volonté.

Amicalement,
Paul Baudry



MeilleurduChef.Com : la sauce a pris !

La société Plat-net, vient de remporter le Trophée des Aquitains récompensant les établissements performants dans le département. Prix de l'entreprise innovante dans le secteur du numérique, la firme a démarré avec le MeilleurduChef.com, magasin virtuel de matériel de cuisine professionnel pour les particuliers. En perpétuelle évolution, elle propose à présent des ateliers pâtisserie, dans la zone artisanale du Golf du Makila.

Les gérants associés, Loïc Rossignol et Philippe Gachen, nous livrent les ingrédients de leur succès.

La bonne association

« La vie est faite de rencontres... », confie en préambule Loïc Rossignol. En 1999, il quitte la grande distribution et part pour un an de tour du monde. Passionné de photos, et d'écriture, il découvre internet et le pouvoir de toucher un nombre important d'internautes par le biais de son blog de récits de voyage. Philippe Gachen, chef cuisinier de l'hôtel Marbella à Biarritz, alimente, de son côté, un site bien ficelé de recettes de cuisine. Lui aussi est à un tournant de sa vie, ses parents ayant décidé de vendre l'hôtel familial. Un ami commun met alors en contact les deux hommes.

« Je suis descendu sur la côte Basque où j'ai subi un vrai conseil de famille autour d'une



table. J'avais le projet en tête et savais exactement ce que je voulais ». Loïc Rossignol souhaite se lancer dans l'E-commerce : « nous n'avons pas réfléchi longtemps et la première version professionnelle de meilleurduchef.com est née en juillet 2001, après un an de travail ».

Une recette inédite

Elle est partie d'un postulat : « lorsque les grands chefs proposent des recettes, les gens ne savent pas où trouver les ingrédients, les ustensiles... » Philippe Gachen concocte des recettes de pâtisserie inédites, des créations nouvelles, sur internet, ce qui génère un sacré trafic ; les internautes raffolent des rendez-vous réguliers avec Chef Philippe qui devient rapidement un véritable coach culinaire. À cette époque, MeilleurduChef.com est le seul site en ligne à proposer des recettes, illustrées pas à pas ainsi que les ingrédients né-

cessaires et les ustensiles adéquats. Du gros matériel au petit accessoire, en passant par les vêtements de travail, les arts de la table, l'épicerie, les livres de cuisine... la boutique est créée !

« Lorsque les ventes ont commencé à décoller, nous avons acheté un entrepôt dans la Zone de Maignon à Biarritz ». Finalement, la société Plat-net s'installera à Bassussarry, afin de « construire un local à la bonne taille, selon nos vrais besoins » à l'architecture opérationnelle, sobre et design, ultra fonctionnelle et évolutive, de 1300 m².

Le dernier module à avoir vu le jour est le Laboratoire du Chef et ce n'est pas fini, car le duo envisage de créer une vraie boutique dans l'air du temps du « click and collect ».

Cent cinquante émissions vidéos en ligne, des ateliers pâtisserie en live !

Si le Laboratoire des Chefs est au top en ce



Trophée des Aquitains pour Loïc Rossignol et Philippe Gachen





qui concerne l'art culinaire, il est également un incroyable studio dans lequel sont filmées les vidéos de recettes réalisées par une boîte de production : « Les Rencontres du Chef sont de véritables émissions de 30 min. Nous faisons venir des MOF (Meilleurs Ouvriers de France), des champions du monde pour tourner avec Chef Philippe et développer une recette dans son exhaustivité. Sur des périodes comme Noël ou Pâques, quand on met en avant un chocolat ou une purée de fruits, cela multiplie réellement les ventes par dix ! Une excellente façon donc de se faire connaître par la vidéo sur un format différent de ce que l'on voit ailleurs avec des Meilleurs Ouvriers de France qui apportent notoriété et crédibilité. C'est un concept atypique ! Nous sommes les seuls en E-commerce à offrir du contenu gratuit et à être prescripteurs de nos propres produits à travers nos 2000 recettes inédites. Nous avons développé une chaîne You Tube qui fonctionne très bien avec plus de 70 000 abonnés et plus de dix millions de vues ! »

Chef Philippe aime transmettre sa passion de la pâtisserie et propose des cours deux à trois fois par semaine pour apprendre à cuisiner « les grands classiques comme le Russe, le

Saint-Honoré, le Paris-Brest... Les élèves apprécient ce sentiment d'un cours particulier avec le chef à leurs côtés pour les aider dans leur réalisation qu'ils rapportent, bien sûr, à la maison ».

Si les grands chefs de la région souhaitent y donner un cours, organiser un événement, ils peuvent louer le laboratoire professionnel. C'est aussi une façon de se faire connaître localement.

Un leader national qui s'attaque à l'international

« Tous les Français qui s'intéressent à la cuisine sur le Net connaissent Meilleur du Chef ! ».

70 000 colis ont été envoyés en 2016. Les ventes de 5,5 millions d'euros devraient dépasser 6 millions cette année. La firme emploie 20 personnes. Sur les 10 000 articles, 75 % sont élaborés en France ; du matériel de qualité et que l'on ne trouve pas ailleurs...

« Nous avons conclu un partenariat commercial avec Matfer, maison vieille de 200 ans, numéro 1 mondial de l'équipement cuisine et hôtellerie. Nous faisons également fabriquer des produits spécifiques exclusivement pour nous. Finalement, nous vendons de plus en

plus aux professionnels ce qui n'était pas la cible de départ. Ils ont, en quelques clics, accès à toute une gamme de produits qu'ils connaissent, mais qui nécessitent souvent de passer par plusieurs fournisseurs ou de se déplacer. Ici, ils trouvent praticité et rapidité à un degré de prix cohérent. Nous restons compétitifs grâce à un niveau de service élevé et un délai de livraison optimum. Toute commande validée sur le site avant 14 h part le jour même pour être acheminée dans les 24 ou 48 h.

Le développement à l'international fait partie de nos enjeux de croissance. Nous exportons le savoir-faire français. Malheureusement, avec le Brexit, les ventes ont chuté sur l'Angleterre après un lancement très prometteur et des chiffres au-delà de nos espérances. Mais, grâce à notre version anglaise, nous touchons des pays émergents. Nous allons nous attaquer à d'autres marchés comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne... ».





Le service administratif au service de la collectivité

Il est loin le temps où Bassussarry comptait moins de 500 habitants. C'était en 1968. Depuis la population a augmenté et atteint 2559 habitants. Conséquences directes : la mairie a dû se réorganiser pour répondre aux besoins croissants de la collectivité territoriale dans le respect des législations qui se sont accumulées. Les enjeux pour la commune étaient considérables puisque d'importants projets structurants allaient être engagés : création du pôle scolaire, restructuration du centre-bourg...

Pour les aider à mener à bien ces défis, les élus de Bassussarry ont voulu s'appuyer sur de nouvelles compétences techniques que constituent les agents territoriaux, professionnels de la fonction publique territoriale.

C'est en 2012 que la municipalité a franchi un premier pas. Elle a recruté son directeur général des services (DGS) en la personne de Yannick Bassier. Sa mission confiée par les élus était : organiser de manière technique les services municipaux et les gérer. Objectif : « Assurer un rendu du service public optimum aux habitants de la commune » explique Yannick Bassier.

Le nouveau directeur général des services a travaillé en premier lieu sur l'établissement d'un organigramme des services municipaux et a présenté certaines préconisations aux élus. C'est ainsi que, d'un côté, Olivier Garcia est devenu responsable du pôle enfance et jeunesse. D'un autre côté, en 2014, Benoît Kuentz a été recruté pour être responsable du service technique. Il restait le secrétariat et la gestion, jusqu'alors assurés par Marie-Dominique Oyharçabal et Régine Duhau.

Le 1^{er} juillet 2016, l'équipe administrative allait compter un membre supplémentaire dans



Julie, Régine, Marie-Dominique et Yannick



ses rangs, Julie Paul. À la clef une nouvelle répartition des fonctions où la transversalité a été privilégiée, entre les trois agents sous la responsabilité directe de leur DGS. Un directeur dont les missions sont : gérer le personnel et l'organisation générale des services de la commune, être l'interface avec les élus et les aider à porter les gros projets.

Régine Duhau sera en charge de l'accueil de la mairie, de l'État civil et de l'urbanisme (enregistrement des dossiers....).

Marie-Dominique Oyharçabal s'occupera de la comptabilité, des Marchés publics, des assurances et de l'État civil.

Julie Paul assurera l'administration du maire et des élus (courriers, conseils municipaux,

rédaction de procès — verbaux), la communication (participation aux manifestations organisées par la mairie, site Internet de la commune, panneaux lumineux...) et la gestion du personnel (paie, formation...)

« Le rééquilibrage des responsabilités entre les trois agents apporte une plus-value au bon fonctionnement et renforce l'expertise dans la gestion des missions et des dossiers qui nous sont confiés », commente Yannick Bassier.

Mairie

Allée Bielle Nave

64200 BASSUSSARRY

Tél : 05 59 43 07 96

Fax : 05 59 43 13 49

Mail : mairie@bassussarry.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8 h 15 – 12 h et 13 h 45 – 18 h

Le vendredi : 8 h 15 – 12 h et 13 h 45 – 17 h
Fermé le mardi matin



Site internet de la commune

Le site de la commune a été mis en ligne au printemps 2015. Les statistiques de fréquentation sont-elles bonnes?

Oui. Sur l'année 2016, du 1^{er} janvier au 31 décembre, nous avons compté 37910 visites et 82133 pages vues. Soit une moyenne de 120 consultations par jour. Nous avons même constaté des pics sur certaines périodes notamment le 11 août avec 388 « clics » et 410 le 1^{er} décembre.

Les visiteurs sont-ils ordinateurs ou téléphones portables?

24 % d'entre eux consultent www.bassussarry.fr par le biais de leur mobile. Un simple flash code (code-barre) permet d'accéder au contenu du site depuis un téléphone portable. Le site réalisé en collaboration avec la société Novaldi est 'responsive design'. Cette conception offre une expérience de lecture et navigation optimale pour l'utilisateur, quels que soient les supports et les gammes d'appareils qu'il a à portée de main. Le site de la commune est accessible en tout temps et de partout : ordinateur, tablette, Smartphone...

Quelles informations les habitants de Bassussarry peuvent-ils y trouver?

Toutes ! Les petites et les grandes informations. Les actualités propres à la vie municipale : les délibérations adoptées en conseil municipal, le budget, les appels d'offres lancés par la commune à destination des entreprises... Les renseignements utiles à la vie quotidienne des habitants : école, associations, les numéros de téléphone et les liens Internet, les dates des manifestations organisées tant par la mairie que par le tissu associatif... Nous tenons le site de notre village quotidiennement à

jour. Vous avez besoin d'un renseignement? Il vous suffit de cliquer en page d'accueil rubrique «contact», de poser votre question et vous recevrez en suivant une réponse sur votre boîte mail. Nous y répondons sous les quarante-huit heures.

Responsive design est-il l'assurance d'un accès aisé?

Oui, notre site est facile d'utilisation même pour ceux ou celles qui n'ont pas l'habitude de manier les outils informatiques. Il suffit juste de franchir le premier pas. **Bassussarry.fr** est au centre de notre communication. Nous l'avons développé pour renforcer les relations entre les habitants, leur commune et leurs élus. Tous n'ont pas la possibilité de se déplacer aux heures d'ouverture de la mairie, pris par leur vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle le site est à leur disposition. Il est un lien entre tous qu'il ne faut pas hésiter à utiliser. Nous souhaiterions que les Basussartars aient le réflexe de cliquer régulièrement. Et il n'est nul besoin de perdre du temps à rechercher le site : il suffit d'installer une petite icône sur son portable et il ne faut alors que quelques secondes pour se connecter.



web



bassussarry.fr nous réserve-t-il quelques surprises?

D'ici quelques mois, une nouvelle application verra le jour. Les habitants pourront s'ils le désirent s'inscrire sur le site et recevoir en direct sur leur messagerie les informations et animations du village. Ce site est amélioré en permanence de façon à ce qu'il soit toujours le plus vivant possible et donne envie de le consulter. Nous avons à cœur de cultiver sa réactivité et développer les interactions.

En lien direct avec Centolive

Vous pouvez désormais retrouver les informations du panneau lumineux de Bassussarry sur votre téléphone portable avec Centolive. Smartphone. Pour vous connecter rendez-vous page 25 !

Accueil des nouveaux habitants

Une journée d'accueil des nouveaux arrivants (années 2016/2017) sera organisée prochainement par la Municipalité. Cette manifestation permettra aux Basusartars de rencontrer l'équipe municipale et de découvrir les nombreuses activités proposées par nos associations.

Merci de bien vouloir communiquer vos coordonnées en Mairie au 05 59 43 07 96 ou sur le site internet www.bassussarry.fr via la rubrique contact.

Un livret d'accueil est déjà disponible en libre-service à la mairie ou feuilletable en ligne sur le site internet.



Le livret D'ACCUEIL

le petit guide pratique de votre ville

Histoire
Mairie
Vie scolaire
Associations
Annuaire

NUMÉROTATION

Comme évoqué dans le dernier Etxez Etxe la numérotation de la moitié du village sera effective courant mai. Un courrier explicatif et une attestation de numérotation vous seront adressés prochainement et les nouvelles plaques de numérotation seront installées par nos soins au mois de juin.



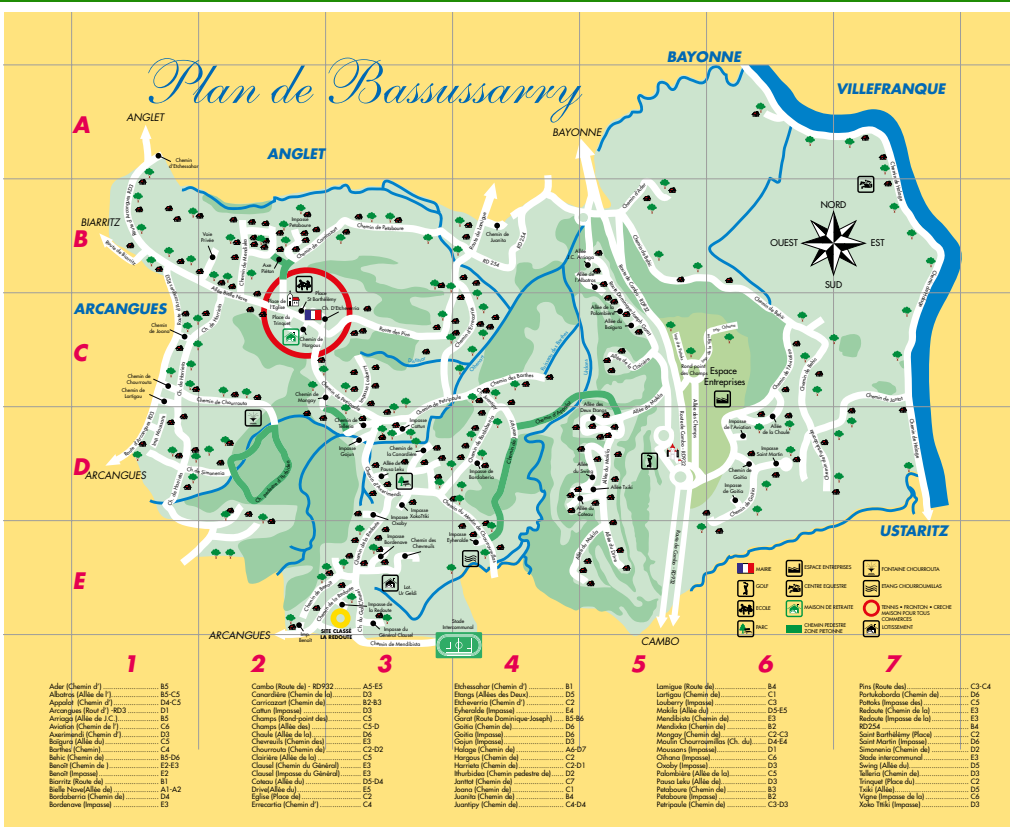
INFRACTIONS À LA LOI : APRÈS LA PRÉVENTION, LA RÉPRESSION

Pendant des années, la commune a développé une politique de prévention auprès des habitants pour les manquements et incivilités constatés sur son territoire. Parmi les infractions, celles des automobilistes dont le véhicule est mal stationné et constitue ainsi un désagrément, voire un danger pour autrui, qu'il s'agisse de piétons, cyclistes ou autres conducteurs.

Les incivilités et le stationnement gênant ont perduré. La municipalité a alors décidé de passer à la vitesse supérieure, pour aller de la prévention vers la répression par le biais de procès-verbaux. Une information sera communiquée pour leur mise en place effective.

La municipalité a donc procédé à l'assermentation de trois de ses agents municipaux. La procédure est encadrée par la loi. Dans ce dessein, la commune a saisi le tribunal de Bayonne. Après enquête, le parquet a délivré un avis positif et un agrément. Les trois agents ont prêté serment devant le tribunal. C'est ainsi que l'un d'entre eux sera en charge des infractions en matière d'urbanisme et les deux autres pourront établir des PV pour stationnement gênant, défaut d'assurance et incivilités.

Pour l'heure, la municipalité n'a pas encore précisé le montant des PV qui seront dressés, le tarif étant lui aussi encadré par la loi. Les élus devront pour ce faire adopter une délibération.





Collecte des déchets 2017, l'année du changement

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la collecte des déchets ménagers est assurée par la Communauté d'Agglomération Pays basque et son pôle territorial Errobi. Avec ce changement, des adaptations ont été apportées aux consignes de tri des déchets recyclables et un projet de modernisation des collectes verra le jour prochainement. Pour sa part, le traitement est dorénavant assuré par le Syndicat Bil Ta Garbi.

Désormais, vous pouvez aller déposer vos encombrants sur l'ensemble des déchetteries existantes sur le territoire de cette nouvelle agglomération. La prise en charge de la collecte par le Pôle Errobi à compter du 1^{er} janvier 2017 intègre la commune de Bassussarry au projet de modernisation des collectes mis en œuvre sur les 9 autres communes de son territoire d'intervention entre 2013 et 2016. Forte des résultats obtenus, celle-ci permettra à terme à une majorité de foyers collectables en porte-à-porte, de posséder un service de proximité plus important en proposant des bacs individuels dédiés à la collecte des ordures ménagères et aux déchets recyclables. À savoir : des réunions publiques d'information seront organisées en septembre 2017 pour expliquer les enjeux, les objectifs et les modalités de mise en œuvre d'un tel projet. Les ordures ménagères : en produire moins, c'est mieux !

Chacun de nous produit, en moyenne, 278 kg d'ordures ménagères par an. Pour autant, depuis plusieurs années, le poids du « sac noir » de déchets diminue constamment. C'est bien, mais les efforts doivent être poursuivis pour limiter la production des déchets non recyclables et non dangereux qui finissent dans nos poubelles et qui sont valorisés sur les pôles Canopia à Bayonne et/ou Mendixka, à Charritte-de-Bas.

Les déchets recyclables : trier pour recycler ! À Bassussarry, les consignes de tri ont évolué. Il est dorénavant demandé aux usagers de mélanger un certain nombre de déchets recyclables ensemble. Ainsi les emballages métalliques, les petits cartons d'emballages, les bouteilles et flacons en plastique sont jetés dans le même container. Il n'est plus nécessaire de les séparer. Ils le seront au centre de tri du pôle Canopia par les agents du Syndicat Bil Ta Garbi avant d'être envoyés vers les filières de recyclage. Pour les papiers et le verre, les consignes sont inchangées. Il convient de les trier et de les jeter dans les containers dédiés. Pour limiter les coûts et les risques pour les personnels, il est indispensable de respecter scrupuleusement les consignes de tri en ne jetant pas de produits dangereux et/ou non recyclables dans les poubelles de tri !

À savoir : des visites publiques du pôle Canopia sont programmées chaque mois. Pour connaître la date de la prochaine visite : www.canopia.info

Déchets spéciaux et dangereux, une seule issue : la déchetterie !

Déchets verts, bois, gros cartons, encombrants, ferrailles, piles, solvants, peinture, huiles, ... tout ces déchets ont une filière spéciale pour leur recyclage ou leur destruction. C'est pourquoi un certain nombre d'entre eux doivent être impérativement apportés en déchetterie et ne pas être jetés à la poubelle, car ils pourraient nuire à la sécurité et au bon fonctionnement des pôles Canopia et Mendixka qui ne sont pas faits pour eux.

Pour toute question sur la collecte des déchets : www.errobi.fr



Pour aider les usagers, les nouvelles consignes de tri ont été affichées sur l'ensemble des containers de la commune.

LE COMPOST : PENSEZ-Y !

Un tiers de la poubelle est constitué de déchets biodégradables. Le compostage est un procédé naturel : les déchets organiques (épluchures, marc de café, feuilles mortes, ...) se transforment en un produit comparable à l'humus, appelé compost.

Pour jeter moins, vous pouvez vous procurer un composteur (bois ou plastique au choix). Inscrivez-vous en appelant au 05 59 93 50 62



LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS DU TRI À VOTRE SERVICE !

Une question ? Contactez le réseau des Ambassadeurs du tri !

Rattachées au pôle territorial Errobi, deux ambassadrices du tri sont à votre disposition pour vous informer et vous guider dans vos pratiques écoresponsables et vos demandes de composteurs, d'autocollant « Stop-Pub », de documentation...

Lydia Darden : 06.80.24.98.45 — lydia.darden@biltagarbi.fr

Sara Juge : 06.85.79.85.51 — sara.juge@biltagarbi.fr



La Redoute, terrain de combat...

Novembre 1813. Deux armées face à face. D'un côté, les troupes napoléoniennes, sous le commandement du Maréchal Soult, duc de Dalmatie, se sont repliées sur Bayonne. De l'autre côté, les soldats anglais, portugais et espagnols dirigés par le duc de Wellington ont traversé la Bidassoa et investi Saint-Jean-de-Luz. Les deux armées s'affrontent.

Pour tenir la place forte bayonnaise, les armées françaises construisent de nombreuses redoutes sur une ligne de défense allant de Bidart à l'Adour. Redoutes qui doivent permettre aux troupes de tenir tête à l'ennemi. À ce jour, vingt-cinq redoutes seraient recensées sur le Pays basque.

À quelques pas d'Arcangues, les troupes napoléoniennes aménagent la Redoute de Mendibista sur Bassussarry. Et ils n'ont pas dû ménager leur peine dans la terre argileuse. C'est un polygone à sept côtés qu'ils érigent. La terre qu'ils retirent en creusant les fossés est utilisée pour édifier un parapet de protection de 2,5 à 4 mètres de haut. Les fossés ont une largeur de 7 à 12 mètres. À l'intérieur de la fortification, un sol plat. Les redoutes rappellent les enceintes protohistoriques que l'on construisait à l'âge de fer, voire avant.

La Redoute de Mendibista « a activement participé à l'attaque d'Arcangues le 10 décembre 1813 » écrit Guy Lalanne dans l'ouvrage que Jakintza a consacré à Bassussarry. Un assaut mené par les forces du maréchal Soult contre les troupes de Wellington. Mais ce fut un échec de l'armée française. Et la Redoute de Mendibista tomba entre les mains anglaises qui l'occupèrent et modifièrent sa physionomie. Quatre mois après l'affrontement d'Arcangues, l'empereur Napoléon Ier abdiquait.

Érigée pour une guerre, la Redoute de Mendibista ne fut plus d'utilité aux armées. Terrain de combat, elle allait devenir plus tard un espace boisé classé à l'abri des chênes et des pins qui allaient y prendre racine.

C'est par un arrêté du ministère de l'Environ-



nement et du cadre de la vie que le site de la Redoute du 1er Empire va être inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département des Pyrénées-Atlantiques. L'arrêté est signé le 28 mars 1980. Depuis, la commune a décidé de lui redonner du lustre et de la mettre en valeur.

Si, sept ans avant que la Redoute ne soit construite à Bassussarry, la commune comptait 276 habitants, cent cinquante ans plus tard, la population commence à se dévelop-

per et investit lentement les alentours de l'ancienne fortification. Dans les années 70, un lotissement communal voit le jour. Il y en aura ensuite d'autres : Ur Geldi, La Redoute... En trente ans, le quartier a connu une belle évolution.

« En face de chez moi, c'était tout d'abord un champ, explique Brigitte Etcheverry qui avec sa famille s'est installée dans leur toute nouvelle maison en 1994. Il y avait pas mal d'habitations qui se construisaient alors sur la route vers le stade de Mendibista. Dans le lotissement, les enfants allaient jouer à la Redoute. Ils continuent d'ailleurs. »

Les adultes pour leur part investissent la Redoute à leur façon, aussi ludique. « Nous y avons très longtemps organisé la fête des voisins ». Et d'évoquer le pique-nique de la Redoute, instants partagés et conviviaux et l'apéritif des fêtes qui « ces dernières années attire plus de monde. Ici on y est très bien. »

La Redoute est aussi un lieu de la culture basque. C'est là que le carnaval organisé par la Biez-Bat Danse se rassemble avant de s'élancer sur la route. C'est ici que la même association présente à son public Udako Pesta, la fête de l'été.



Mireille Camou, artiste peintre hors cadre!

Curieuse de tout, Mireille Camou, aime passionnément lire, écrire, voyager, aider les autres et... peindre!

N' imaginez pas une seconde pouvoir passer à l'improviste chez Mireille Camou, vous ne la trouverez pas! « *Le lundi et le vendredi, j'enseigne le français aux immigrés à la ZUP de Bayonne. Le mardi, c'est Pizzaiola avec mes petits-enfants, le jeudi, marche en montagne. Heureusement qu'il y a Bassuss'Arts! C'est mon ultimatum. Je peins toujours avec autant de bonheur, mais, par à-coups* ». Choisir, c'est renoncer et Mireille ne saurait s'y résoudre, née le cœur sur la main, un pinceau entre les doigts et dotée d'un tempérament passionné. Cette amoureuse du vent du sud vous enveloppe immédiatement d'une douce chaleur, de sa gaieté communicative aussi... chacune de ses anecdotes ou remarques est ponctuée d'un rire.

Le mentor et sa muse

« *Lorsque j'ai dit à l'une de mes amies que mon mari avait un accrochage, elle a pensé qu'il avait eu un accident! En fait, il travaille au sein d'une association qui sélectionne et expose des artistes "Galerie des Corsaires", à Bayonne. Mais il ne m'a pas connue artiste. J'ai arrêté de peindre durant ma vie*



Mireille Camou

professionnelle et repris, voilà dix ans, au moment de la retraite ». Son « critique d'art » l'encourage à exposer et peindre plus. Il partage également sa vocation humanitaire. Partis ensemble au Bénin, entourés d'amis kinésithérapeutes et infirmiers, auprès de malades psychiatriques, quelques tableaux de Mireille évoquent cette expérience marquante. Native de Saint-Pierre d'Irube, elle a, depuis l'enfance, toujours contribué à prendre soin des autres : « *je lisais beaucoup, peignais et allais voir les malades à Cambo* ».

Un don transgénérationnel

« *Mon grand-père peignait très bien. On aurait dit du Raphaël! Mon père avait un sacré talent et mon cousin qui signe Hallet est reconnu dans le domaine de l'abstrait. Il y a vraiment un don du côté de la branche paternelle!* ».

Lors de sa dernière exposition, celle qui signe « Myrtille », a écrit un discours : « *Le plaisir de vous voir, ici, rassemblés est bien plus important que de voir mes œuvres exposées... ce qui est un bien grand mot, vous en conviendrez! Seule la peinture atteint parfois cette puissance de l'esprit qui transcende les paysages* ». avait-elle ajouté, s'amusant de ce savant plagiat, au seul titre de faire rire les admirateurs de son travail spontané. « *Je suis 100 % autodidacte. J'aime aller dans les*

musées, Rembrandt, Bosch... mais la nature est mon inspiratrice, les montagnes, surtout, les volcans aussi... ». Une belle allégorie des différentes étapes de la création!



Mais Mireille peint sans rien intellectualiser. Elle est en art comme dans la vie, se fait plaisir tout en faisant plaisir aux autres, réalise des portraits animaliers pour ses petits-enfants et répond également à des commandes. « *Je ne peins qu'à l'huile car je peux la retravailler. Et puis, j'adore innover en intégrant des ingrédients, comme ici du sable pour retranscrire l'aspérité des rochers. Tous les quinze jours, dans la galerie de mon mari, il y a des vernissages. C'est une occasion géniale de découvrir d'autres techniques, d'autres talents* ».



L'invitation au voyage d'Agnès Devinck

Agnès Devinck s'évade totalement lorsqu'elle élabore un décor et peint sur porcelaine.

« J'ai toujours aimé faire des choses de mes dix doigts, du tricot, du patchwork... En couture, je suis plus adroite à la main qu'à la machine » raconte Agnès Devinck qui manie l'aiguille avec précision et soin. « Eh oui ! Je suis infirmière ! » déclare celle qui est pourtant à la retraite. « Si l'on me disait d'y retourner, j'y repartirais demain ! C'était une vocation depuis l'enfance ».

Guérison et autres horizons

Originaires de Lille, quand son mari eut une proposition de travail au Pays basque, qu'ils connaissaient et aimaient pour y venir en vacances depuis quinze ans, ils ont saisi cette belle opportunité. « J'ai dû lâcher ma clientèle ce qui me rendait triste alors j'ai vite repris, ici, en intérim » raconte l'heureuse maman de deux garçons (qui était toutefois plus épaulée en soignant ses malades) jusqu'au jour où elle a cessé de travailler. « J'étais trésorière de l'association de "Quilt en Sud", d'une dizaine de dames, parmi lesquelles une amie, qui venait de découvrir la peinture sur céramique, et m'a conseillé de m'y lancer à mon tour. Je ne pouvais plus travailler. Il me fallait un palliatif ».

Dans cet art du feu, il y a finalement comme dans la vie, une part de hasard, des réactions inattendues...

« C'est vrai ! Lorsque l'objet sort du four, c'est à chaque fois la surprise de la découverte ». Il faut parfois composer avec les accidents et repartir différemment.

Une drôle de cuisine

« J'ai toujours partagé mes créations avec mes patients. Cela permettait de parler d'autre chose que de la maladie... » Finalement, Agnès trouve l'harmonie entre le fond et la forme, son équilibre en liant l'utilitaire à l'artistique, caractéristique des arts de la table !



Agnès Devinck

Elle garde le geste sûr que l'on découvre dans les détails très fins de ses créations à l'encre noire : « c'est relaxant et amusant, car ces motifs n'ont pas besoin d'être tracés au préalable. Ils sont réalisés à main levée et à la plume qui ressemble à celle utilisée pour dessiner les mangas japonais. La peinture n'est pas prête à l'emploi. On fabrique soi-même ses couleurs. Il s'agit de pigments qu'il faut diluer sur un carreau de verre avec des solvants et bien travailler à la spatule. On peint ensuite au pinceau et avec de petites éponges, on corrige les imperfections... »

Comme Marco Polo qui rapporta la porcelaine de Chine, Agnès a la passion du voyage, sa principale source d'inspiration ; comme Gauguin, qui excellait en céramique, elle partage aussi l'amour de la Polynésie que l'on retrouve, dans ses superbes motifs de tatouages ornementant un service d'assiettes. Et puis, la céramique est chargée de la même dimension symbolique que la croix basque, associant les quatre éléments, l'eau et la terre, l'air et le feu. Alors, en hommage à sa terre d'adoption, voilà une jolie scène de pelote au fronton, sur un vide-poche. « Quand on est invité, c'est un cadeau sym-

pathique. Et puis, mes enfants, belles-filles et petits-enfants m'encouragent. Le but n'est pas nécessairement de vendre. Il faut que cela reste une passion, un partage ».



Coup de théâtre avec Nicole Louis !

**Nicole Louis lève le rideau
sur ses nombreux rôles au théâtre,
une passion majeure.**

« C'est une passion qui remonte à l'enfance, j'adorais les déguisements, inventer des histoires et monter des spectacles. Et puis, j'excellais en récitation. Cela commence ainsi... » confie Nicole Louis, d'une voix chaude et légèrement voilée, qui semble naturellement déclamer.

Le théâtre est une seconde nature pour cette belle dame, qui a aussi pratiqué la danse, mais dont la posture droite et souple suggère plutôt la grâce d'une fleur.

Elles sont d'ailleurs omniprésentes dans sa maison, en bouquets, en tableaux... « Oui, je les aime beaucoup. Voici une aquarelle de ma mère qui était botaniste et faisait partie des artistes montois. C'est elle qui m'a fait découvrir le théâtre. La compagnie du Grenier de Toulouse jouait *Cyrano de Bergerac*, à Mont-de-Marsan. Ce fut une révélation ! J'ai été nourrie de culture, c'est vrai ! Mais, cela répondait à une demande spontanée. J'ai lu du théâtre avant de lire des romans et joué sur scène dès l'âge de seize ans ».

Du pain sur les planches !

« Lorsque nous nous sommes rencontrés, Yves et moi étions étudiants en Lettres à Paris. Lui, à la Sorbonne, moi, à l'École Normale Supérieure de Cachan ». Après deux belles années de coopération à Pointe-à-Pitre, ils obtiennent un double poste à Bayonne : Yves au lycée Cassin, Nicole, à Louis de Foix où elle crée immédiatement le Club Théâtre. « Je n'étais plus le prof, mais le metteur en scène. Le théâtre permet de communiquer. À travers lui, se révèlent des élèves que l'on n'a pas rencontrés en classe ! C'est un art thérapeutique »... qui autorise de s'extraire, momentanément, de son existence en incarnant une autre vie.

Ses élèves lui ont fait le plus grand compliment de sa carrière après avoir étudié *Phèdre* de Racine, « ce sommet qui touche au sacré » :



Nicole Louis

« Madame, nous avons vraiment eu *Phèdre* parmi nous ! »

De l'interprétation à la création

La vie se charge, souvent, d'opérer à notre place des choix que nous n'osons faire... Par un de ces coups de théâtre dont elle a le secret, deux ans avant sa retraite, en 1999, on lui demande de composer une pièce, pour le vingtième anniversaire du baptême du lycée Louis de Foix, anciennement Lauga. « Professeur de Lettres, j'ai découvert alors que je pouvais écrire ! Nous avons monté, avec une bonne équipe de collègues ce divertissement à partir de la biographie épique du grand ingénieur. Ce fut, pour nous, un moment historique, honoré de la présence du maire ».

« Sois satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles, si c'est dans ton jardin à toi que tu les cueilles ! » lui souffla, sans doute, *Cyrano de Bergerac*. Nicole affectionne tant cette tirade d'Edmond Rostand qu'elle l'a choisie comme devise d'accueil à l'entrée de sa demeure.

En 2002, en plein travaux de construction de sa maison à Bassussarry, une ancienne collègue, alors conseillère municipale à Bayonne, lui propose de créer une pièce pour la com-

mémoration du bicentenaire de Victor Hugo.

« Une commande de la Ville ! Quelle pression ! Heureusement, j'avais les œuvres complètes de Victor Hugo, dont le fameux récit du *Voyage aux Pyrénées* dans lequel il raconte son séjour d'un mois, à l'âge de dix ans, à Bayonne, en 1843. J'ai écrit *Tendresse d'Olympio*, donnée en représentation tous les samedis du mois de novembre, dans le patio du Musée Bonnat. Le plus grand trac de ma vie ! », récompensé par la joie de voir sa pièce publiée dans la revue *Ekaina*.

Elle est ensuite sollicitée pour participer aux Nuits du Patrimoine, incarnant Marie-Anne de Neubourg ou Catherine de Bourbon puis par les Amis d'Arnaga écrivant des saynètes pour la Nuit des Musées ou le centenaire de la Villa. Elle prend part également aux récitals poétiques lors de la Fête des Jardins, magie de ses deux passions enfin réunies !

Abonnée, depuis 1969, aux Amis du Théâtre de la Côte Basque, Nicole, devenue membre du Conseil d'administration, rédige et compose *Apartés*, le bulletin de liaison avec le public. « Je suis très contente de participer à la promotion d'un théâtre populaire de qualité ; un divertissement qui aide à comprendre l'Autre et le Monde ».



Daniel Waldfogel :

Daniel Waldfogel fête plus de 40 ans d'activité dans le domaine de l'aménagement paysager.

Monsieur Waldfogel perpétue le nom de sa mère alsacienne qui, seule et malade, dut le confier à l'assistance publique. Comment rêver d'un plus joli patronyme signifiant « l'oiseau dans la forêt » pour cet amoureux de la nature qui vola très tôt de ses propres ailes ? « Je suis arrivé à l'âge de huit ans à Bassus-sarry, à la ferme Tanech, dans ma famille d'accueil, chez Élisabeth et Pierre Lassalle. Leurs trois enfants partageaient leur vie. Moi, je les ai aidés jusqu'à l'âge de 28 ans ». Lui qui ne connaît pas toutes les branches de son arbre généalogique, est un surgeon bien implanté dans son village d'adoption et de cœur. Il vit actuellement entouré de ses beaux-frères, belles-sœurs, nièces, neveux, belles-filles, fils et petits-fils qui habitent les cinq maisons bordant la sienne, près du dépôt de plantes de son entreprise paysagiste, désormais nommée « Waldfogel et fils ».

« Eric est entré dans la société en 1993. Il réside avec sa femme, Nelly, et leurs deux garçons, Florian et Mathias, dans la maison à côté de la mienne. J'ai malheureusement perdu mon épouse précocement. Nous avons construit ici, ensemble, sur un terrain hérité de ses parents, déclaré à présent zone inondable. Nous ne pouvons pas vendre, alors nous resterons en famille, tout en préservant au maximum nos biens et outils de travail ! »

Une jeunesse laborieuse

« Je voyais que ma famille d'accueil peinait. Surtout quand Madame Lassalle est devenue veuve. Ses enfants étaient partis en ville. Mais ça a été pour moi une très bonne école de la vie. J'adorais la nature. À quatorze ans, je savais que je voulais faire du jardinage. J'étais inscrit dans un établissement scolaire de Versailles, tous mes bagages étaient prêts, mais voilà que, huit jours avant la rentrée, nous avons reçu un télégramme



Daniel Waldfogel

disant qu'il n'y avait finalement plus de place ! »

Daniel dut choisir rapidement entre plusieurs formations : « J'ai pris le bois ! Je parlais à

Biarritz à vélo tous les jours pendant deux ans pour obtenir un CAP de charpentier-maçon ». Il travailla ensuite chez un fils Lassalle qui était serrurier, mais « ce n'était pas mon



une verte destinée !

truc. Je voulais être dehors ! Finalement, j'ai pu me diriger vers le jardinage».

Si, à Paris, il faisait parfois l'école buissonnière, à la ferme, il ne pouvait échapper au travail et il y en avait quotidiennement beaucoup : « On allait tous les jours avec de gros pichets à lait chercher l'eau de source potable à 1,5 km ; je m'occupais ensuite d'aller faire paître le bétail et puis j'ai énormément amélioré la ferme en créant une étable presque moderne. Nous n'étions que métayers, pas propriétaires».

Paradoxalement, la grande vadrouille, la liberté, il les connut à l'armée ! « À Cazaux, en Gironde, dans l'armée de l'air, on m'avait mis à l'administratif. Ceux qui avaient atterri dans ce service étaient des privilégiés. Nous mangions au mess des officiers, sortions tous

les jours et nous amusions beaucoup. Lors de mes permissions, je montais plutôt à Paris, car je savais que si je rentrais à Bassussarry, c'était pour travailler ! »

Le fruit de son travail

« J'étais très entreprenant. J'aurais fait n'importe quoi pour avancer, être à mon compte. J'avais le caractère pour. Enfant, j'étais déjà très autonome. S'il y avait un problème, je ne le montrais jamais. »

Il crée en 1974 sa société de jardinage et d'aménagement paysager, entreprise d'une dizaine de personnes polyvalentes, aujourd'hui. « Nous nous occupons un peu d'entretien, mais la part la plus importante concerne la création. Nous faisons pas mal d'activités dans le domaine du jardin : des plantations, des semis, des constructions pay-

sagères, des clôtures, parfois aidés de sous-traitants concernant le terrassement, l'élagage, l'arrosage.

Pour les plans, nous travaillons avec le dessinateur d'un bureau d'études spécialisé dans l'aménagement paysager. Nous achetons les plantes dans les pépinières régionales et importons certaines d'Italie. Le client me parle des végétaux qu'il souhaite. De mon côté, je lui fais part de ma vision, lui explique ce qui est possible ou pas ».

Daniel a tout appris des plantes sur le terrain. Il s'est fait plaisir en montant sa propre pépinière en libre-service à une époque où il n'en existait que peu : « Je changeais la déco tous les jours » raconte celui qui se régale à feuilleter de beaux magazines d'extérieurs. « Je faisais aussi les marchés de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Saint-Jean-de-Luz, en plus de mes chantiers. J'adorais le commerce. Je travaillais alors de 6 h du matin à 23 h. C'était trop... Mais je suis content d'avoir essayé ! »

Daniel est perfectionniste : « Il faut toujours s'améliorer. J'aime l'ordre, la propreté, que tout soit nickel ! J'ai bataillé pour avoir ce que j'ai et j'ai le plaisir de l'admirer maintenant. Mon fils est peut-être encore plus maniaque que moi ! »

Quand il était petit, Eric le suivait sur tous les chantiers. Il a naturellement fait des études d'aménagement paysager. C'est lui qui dirige tout aujourd'hui, même si Daniel, officiellement retraité, n'a pas entièrement décroché : « J'ai besoin de batailler et puis, je serai toujours là pour aider, conseiller ».

Quelle satisfaction ! Toute cette vie à semer et à bâtir et une suite d'ores et déjà assurée...





ZOOM sur l'IKASTOLA

Depuis la rentrée 2015, Bassussarry accueille une Ikastola, structure privée et associative. Amaia Laffite, Présidente, nous dit tout du fonctionnement de l'école en langue basque.

Comment s'est implantée l'Ikastola ?

Nous sommes trois familles de Bassussarry qui souhaitons créer une Ikastola dans le secteur, celle de Biarritz accueillant déjà plus de cent élèves. Nous avons donc étudié les possibilités sur les communes voisines, avant d'aller rencontrer SEASKA, la fédération des Ikastola, pour leur soumettre ce projet. Ahetze et Guéthary fonctionnaient déjà avec l'Ikastola de Bidart. Arbonne est géographiquement plus tournée vers Biarritz. En revanche, sur Arcangues et Bassussarry, il y avait du potentiel ! Nous avons donc monté un dossier et rencontré les maires des deux villages. L'accueil a été d'autant plus favorable que Bassussarry était le seul de la communauté de communes Errobi qui ne proposait pas de bilinguisme à l'école publique, ce qui est chose faite depuis la rentrée 2016. Nous travaillons d'ailleurs avec Maité Sarratia, l'institutrice de la section bilingue à des projets communs. Nous avons accueilli ensemble Olentzero le 17 décembre et organisé conjointement le carnaval, le mercredi 15 février.

Dans quels locaux ?

Nous louons des salles de La Maison pour Tous, non utilisées pendant le temps scolaire. La cour de récréation est relativement petite, mais nous bénéficions de tout l'extérieur très sécurisé ici, avec un espace de fronton idéal pour les enfants et des trottoirs qui permettent d'accéder au parc.

Nous avons commencé avec 9 enfants. Nous en avons 16 aujourd'hui. Les portes ouvertes de novembre nous laissent envisager l'arrivée de deux fratries pour septembre 2017. Nous aurons donc au minimum 20 enfants dès la rentrée prochaine.

Une réunion bilan-projets avec le directeur de Seaska, ainsi que les maires d'Arcangues et de Bassussarry et leurs DGS respectifs, a déjà



eu lieu, histoire de nous projeter vers l'avenir. Cette année, nous avons la très petite, la petite, la moyenne et la grande section de maternelle. Une institutrice et une assistante maternelle prennent en charge ces enfants. En septembre 2017, il y aura un CP, créant un demi-poste supplémentaire. À chaque rentrée, nous ouvrirons le niveau supérieur. À partir de 22 élèves, nous aurons un autre demi-poste. L'effectif déterminera donc l'évolution et l'agrandissement du projet.

Quel est le mode de fonctionnement de la structure ?

C'est un fonctionnement particulier que beaucoup de gens méconnaissent.

C'est une école privée, non confessionnelle, sous contrat d'association avec l'Éducation nationale. Les enseignants titulaires, les programmes et les évaluations scolaires sont ceux de l'Éducation nationale. C'est l'association

des parents d'élèves qui gère le personnel non enseignant. Notre travail est donc très différent de l'APE d'une école publique, car nous sommes l'employeur de l'ATSEM. Nous lui faisons son contrat de travail et sa fiche de paye. Chacun est obligé de mettre la main à la pâte et d'être créatif pour trouver des sources de financement assurant son salaire. Nous souhaitons que les cotisations mensuelles des parents restent modiques : 32 € pour un enfant, 48 € pour deux. Nous bénéficions du forfait communal versé par les mairies de Bassussarry et d'Arcangues ainsi que de diverses subventions, dont celle de Seaska. Nous organisons tout au long de l'année des événements, tenons des stands lors des fêtes de villages... En cas d'urgence il existe une caisse de solidarité Seaska.

Qu'est-ce qui diffère de l'enseignement classique ?

C'est une méthode immersive. En maternelle et au CP, l'enseignement et le temps extra-scolaire se font uniquement en langue basque. À partir du CE1, il y a intégration du français pendant le temps scolaire : 3 h, 5 h, jusqu'à 8 h en CM2.

Il peut y avoir certains regroupements de niveaux comme grande section et CP ou CP-CE1.

Sinon, les enfants partagent le lieu de cantine avec l'école primaire et nous nous sommes calés sur les mêmes horaires : 8 h 45 / 12 h et 14 h / 16 h. Nous assurons la garderie le matin dès 8 h et le soir jusqu'à 17 h 30.

Biez.bat.ikastola@gmail.com

Tél : 05 59 47 04 39





Aire multi-sports et City Parc

City Parc

Dans le cadre du projet petite enfance et enfance jeunesse mené par la commune depuis des années, le point final sera scellé le vendredi 14 avril 2017.

En effet, un espace ludique dédié aux 1/8ans regroupant 4 modules clôturés et une aire multi-sports pour les plus grands sera inaugurée ce soir-là.

Ainsi, l'ensemble de ce projet, incluant les éléments structurants tels que le fronton, la Maison pour tous, la crèche, la bibliothèque, l'école, la salle de balles, les tennis et maintenant ces jeux, sera accessible à tous dans un espace complètement sécurisé et piétonnier.



La nouvelle aire de jeux



Stade de rugby

Stade Mendibista

L'association de rugby «Emak — Hor Bassussarry/Arcangues» a sollicité les élus il y a maintenant 3 ans afin d'obtenir un 3e terrain, et ce principalement pour l'école de rugby. En effet, une évolution importante a été constatée et l'effectif des enfants a considérablement augmenté.

Aujourd'hui, ce projet a vu le jour avec la construction d'une troisième aire de jeu correspondant à un demi-terrain officiel.

De plus, les abords du stade principal avaient besoin d'un «coup de jeune» et d'une nouvelle organisation. C'est également chose faite avec le réaménagement de la billetterie, une réhabilitation des parkings ainsi qu'une nouvelle signalétique.

Ce projet a été financé entièrement par les 2 communes Arcangues et Bassussarry.

L'inauguration a eu lieu le dimanche 2 avril, en présence des membres du club, des entreprises et des élus.

Nous souhaitons une bonne saison à toutes les équipes et espérons que ces installations leur permettront d'engendrer de très bons résultats !



LA GALETTE DES ROIS S'INVITE À L'ÉCOLE

Les maternelles ont eu le plaisir de partager ensemble la galette des Rois le 31 janvier. Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment gourmand.



DES KILOMÈTRES SOLIDAIRES

Caroline et Beñat (animateur du Local jeunes) vont relever un défi personnel au profit de l'association solidaire des jeunes de Bassussarry : «Ado'rizons». Il s'agit d'une traversée de la France du nord au sud à vélo (1200 km). Vos dons soutiendront notre initiative : 1 € = 1 km parcouru. L'intégralité des dons sera reversée à l'association Ado'rizons. L'aventure commence le 20 Mai 2017 et vous pouvez la suivre sur : www.velorizons.wordpress.com Les animateurs du Local Jeunes sont à votre disposition pour tous renseignements (05.59.43.38.06).



VIDE-GRENIERS

Sous un beau soleil de décembre, l'association Ado'rizons organisait son vide-greniers de Noël le dimanche 04 décembre. Avec une centaine d'emplacements réservés sur le parking de l'école, le préau du presbytère ainsi qu'à la Maison pour Tous, les jeunes d'Ado'rizons avaient, comme à l'accoutumée, bien organisé cette journée depuis 5 h du matin jusqu'à 20 h. Rappelons que toutes ces manifestations ont pour but de financer le projet solidaire au Sénégal 2018.

SOIRÉE BOLOGNAISE

Vendredi 10 mars, à la Maison pour Tous, a eu lieu la Soirée Bolognaise organisée par l'association des parents d'élèves de l'école. Dans la douceur de cette belle soirée, quelques 150 convives ont partagé des pâtes façon bolognaise en visionnant le match des six nations : Galles/Irlande.

Le dessin animé la Belle et le Clochard était projeté aux enfants. Un beau succès pour cette première édition, dans une ambiance chaleureuse !....



ÇA BOUGE À BASSU BAGA MUGIMENDU BASUSARRIN



LES ÉCOLIERS METTENT LA MAIN À LA PÂTE

À l'occasion de la Chandeleur, les plus jeunes ont joué les apprentis cuisiniers, ils vous livrent les secrets de leur recette.

Ingrédients :

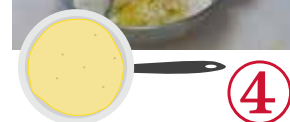
- 400g de farine
- 6 oeufs
- 3/4 de litre de lait
- une pincée de sel
- un filet d'huile

PÂTE À CRÊPES



Bien mélanger au centre du saladier avant d'ajouter un autre oeuf. La farine des bords tombe dans l'oeuf au fur et à mesure.

3



4

Quand il n'y a plus d'oeufs, ajouter le lait petit à petit.



Bien mélanger et ajouter du lait jusqu'à obtenir une pâte assez liquide. Ajouter une pincée de sel et un filet d'huile. Passer si il y a des grumeaux.

5



Casser les oeufs un à un dans un bol ou une tasse et les verser au centre du saladier.

2



Peser ou mesurer la farine, la verser dans un saladier et faire une fontaine. (comme un petit volcan)

1



RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le désormais incontournable marché de Noël place du Trinquet a accueilli cette année un nombre important de visiteurs petits et grands. Il est vrai que la météo nous a été une fois encore très favorable! Les différentes activités prévues tout au long de cette belle journée ont largement contribué à son succès. Tout a commencé par le concert des «Crush» qui participe à toutes les animations de Bassussarry pour notre plus grand plaisir. Aussi, dès midi, le groupe a donné le ton! Puis l'arrivée des animaux de la ferme itinérante de Pouillon avec son lama, son âne et

les chèvres naines ont suscité beaucoup d'intérêt et enchanté les tout-petits. Vers 16 h, l'apparition du père Noël avec sa hotte remplie de friandises a fait «fureur». Celui-ci a prêté main-forte aux bambins venus accrocher sur le grand sapin de la place les boules de Noël confectionnées au Centre de Loisirs. Un goûter bien mérité a ensuite été offert à tous les enfants. Les «merveilles» préparées par l'association «Harri Zaharrak» ont été englouties en un éclair, juste avant la présentation des danses basques et l'arrivée tant attendue du charbonneux Olentzero. Enfin, pour clôturer

cette chaleureuse journée, une démonstration endiablée de Zumba par les enfants puis les adultes a réjoui le public encore très nombreux en cette fin de soirée. Cette année, un musicien joueur de 'Hang' a assuré l'ambiance musicale de la manifestation et bien sûr l'association Adin Eder a, comme à son habitude, géré la restauration et le bar d'une main de maître. Grâce à cette affluence, les treize stands du marché de Noël ont été pris d'assaut pour le plus grand plaisir des exposants.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 17 juin fête de la musique à Bassussarry!

Un parcours musical sera organisé de 16 h à 19 h dans le Bourg, avec la participation des élèves des Musikas (musique traditionnelle basque, musique amplifiée, saxophones, flûtes, piano, guitare, chœur mixte, chœur d'enfants), des élèves de danse classique, de Zumba, The Crush, la banda Biez bat et bien d'autres surprises encore.

Un programme sera mis en ligne sur le site internet début juin.



Au cœur de l'action sociale

C'est en 2016 que le CCAS de Bassussarry a été créé. Jusqu'alors, l'action sociale était gérée directement par la mairie. Les activités d'un centre communal d'action sociale répondent à un cadre légal inscrit dans ses statuts. Présidé par le maire de la cité, en l'occurrence Paul Baudry, un conseil d'administration veille à sa destinée. À Bassussarry, ce conseil est composé de dix membres. À parité entre cinq élus et cinq représentants d'associations engagées dans... l'action sociale justement. Parmi les élus, Dominique Gallot, vice-présidente, Marie-Dominique Gay, Dominique Vigier, Hugues Bigé et Annie Uhaldeborde. Côté associations, ce sont Adin Eder, Goxoan, Handisport Pays basque, la Croix-Rouge et APAJH Pays basque Sud Landes qui ont répondu à l'appel.

Les missions dévolues au CCAS se développent en étroite liaison avec les institutions publiques et privées. Ces missions principales sont :

Instruction des demandes d'aide sociale

Dans ce cadre, le CCAS participe à l'instruction des dossiers dont il recueille les informations nécessaires à son établissement

matériel. Dossiers qu'il transmet à l'autorité compétente.

Lutte contre l'exclusion

Le CCAS assure la domiciliation des personnes sans domicile fixe ayant un lien avec la commune.

Action sociale de prévention et de développement

Chaque année, le centre réalise une étude des besoins sur la commune. Le but ? Définir les actions sociales spécifiques à mener. Un rapport rédigé est présenté au conseil d'administration, le CCAS peut mettre en place les actions retenues soit directement, soit indirectement par le biais d'un autre centre. C'est justement le sens de la convention que le CCAS de Bassussarry a signée avec son homologue d'Arcangues. Ce dernier ayant développé un service de portage de repas et d'aide à domicile pour ses aînés, les personnes âgées habitant Bassussarry peuvent en profiter : ils peuvent en faire la demande directement auprès du CCAS d'Arcangues ou auprès de celui de leur village qui relayera leur requête.

« Nous rapprocher du CCAS d'Arcangues permet la mutualisation des moyens et des

services proposés aux habitants, souligne Marie-Dominique Gay, membre du conseil d'administration. Nous pouvons étendre ce type de partenariat à d'autres soutiens dont ces derniers pourraient avoir besoin. » Des nécessités que le Centre communal d'action sociale veut davantage connaître afin de mieux définir les décisions futures en faveur des aînés, des jeunes... « Nous nous sommes déjà rapprochés des personnes âgées, précise Marie-Dominique Gay. Nous pouvons aussi nous appuyer sur des bénévoles pour nous y aider. »

Et de rappeler une autre démarche engagée l'année dernière par la commune : la mutuelle de proximité proposée par l'association Actiom.

À noter que le CCAS de Bassussarry est membre de l'union nationale des CCAS. Créée en 1926, l'UNCCAS fédère les Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS-CIAS). Tête de réseau, elle a pour vocation de représenter, animer et accompagner les CCAS/CIAS aux niveaux départemental, régional, national et européen.



Trois des membres du CCAS : Marie-Dominique Gay, Hugues Bigé, Dominique Gallot



Biez Bat surfe sur la toile

Cette année, Biez Bat Informatique souffle ses dix bougies. Dix ans que le club apprend à ses membres à surfer sur Internet. À ce jour il compte une trentaine d'adhérents parmi ses rangs, répartis sur deux niveaux. Les débutants sont au nombre de vingt, les confirmés une dizaine. «La moyenne d'âge se situe entre 60 et 70 ans, car les jeunes connaissent mieux l'informatique que nous!» sourient les responsables de l'association.

Pas besoin de maîtriser quoi que ce soit en informatique, Biez Bat Informatique est justement là pour les néophytes confirmés voire ceux qui ont quelques petites notions. C'est à eux que les cours pour débutants s'adressent. Ils y apprennent les bases : gérer les fichiers, créer et classer les documents, la messagerie et le site Internet premières notions. «Comme nous avons vingt débutants cette année,



nous avons dû scinder le cours en deux : le lundi de 9 heures à 10 h 30 et le mardi de 9 heures à 10 h 30. Certains restent d'éternels débutants, car ils pratiquent peu, mais nous les retrouvons toujours avec plaisir dans nos cours.» C'est là toute la force des associations : la convivialité et le plaisir du partage. Les cours pour confirmés se déroulent le mardi

de 10h30 à 12 heures dans la salle du Local jeunes à côté de l'école. Là pas de leçons théoriques, mais « nous traitons les problèmes que nos élèves rencontrent au coup par coup. »

Si le club a à sa disposition cinq ordinateurs et un rétroprojecteur pour la formation, nombreux sont désormais les adhérents à apporter leur propre outil informatique, ordinateur ou tablette.

Inscriptions auprès du président du club, Francis Corroenne, de Michel Saint-Pierre formateur, ou de Béatrice Baudry, secrétaire de l'association au 05 59 43 02 09 ou 06 84 36 23 88 ou frangi64@orange.fr

Tarif : cotisation 20 euros pour l'année qui débute en septembre et se termine fin juin. Les élèves du club ont même des vacances ! Des vacances calées sur celles des vrais écoliers. Les cotisations versées permettent à Biez Bat informatique de régler les assurances et le matériel.

Adin Eder innove

Bien vieillir, mémoire, équilibre et nutrition, depuis un mois, le club Adin Eder propose de nouveaux ateliers à ses adhérents.

«J'ai été sollicitée par Gracie Etchegaray, membre de l'association ASEPT, Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires sud Aquitaine, explique Simone Dufourg. Gracie Etchegaray a longtemps travaillé en maison de retraite et s'intéressait déjà au «bien vieillir».»



Simone Dufourg séduite par l'idée d'animations innovantes et soucieuse de dynamiser son club, Adin Eder a donc franchi le pas et organise des ateliers seniors à partir de 55 ans. Des ateliers pris en charge par le RSI, Carsat, MSA, la Mutuelle française d'Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, ARS etc.

Ces ateliers dureront trois mois soit 12 à 15 séances d'une heure trente, une fois par semaine. Le premier d'entre eux a débuté le jeudi 09 mars. Placé sous le thème de l'équilibre, il a permis de découvrir les postures clefs, le renforcement musculaire et apprendre à se relever en cas de chute. De quoi piquer et captiver l'intérêt des membres d'Adin Eder qui y ont participé. Un début bien prometteur !

Pour tous renseignements contactez Simone Dufourg 06 26 56 71 04



Heike Navarre



Hugo Brousse et Marc Charlanne



Equipe 1 femmes

TENNIS

Le Tennis Club de Bassussarry a organisé un tournoi interne homologué qui s'est déroulé du 2 janvier au 11 mars 2017. Trois catégories se sont succédé, voici le palmarès :

FINALE senior Hommes Christophe Jaquet (15/1) termine vainqueur en battant son adversaire Arnaud Ustarroz (15/2) au terme d'une rencontre très accrochée sur le score de 1/6 6/4 6/2. **FINALE senior Femmes.** Mathilde Cherbéro (15/1) termine vainqueur en battant son adversaire Sandra Ripeau (30) sur le score de 6/0 6/4.

FINALE jeunes 15/16 ans Garçons Marc Charlanne (15/5) termine vainqueur en battant son adversaire Hugo Brousse (30/3) sur le score de 6/3 6/1.

Bilan de la coupe d'Hiver

Très joli bilan pour la Coupe d'hiver où quatre équipes étaient engagées dans cette compétition : l'équipe 1 HOMMES termine 2^e sur 6. Elle se maintient en division 1.

– L'équipe 1 FEMMES finit 1^{re} sur 6 et remporte les phases finales. Elle est championne de ligue division 2 et montera en division 1 l'année prochaine! L'équipe 2 HOMMES se classe 3^e sur 6 et reste en division 2.

– L'équipe 2 FEMMES arrive 1^{re} sur 6 et s'in-



Christophe Jaquet - Arnaud Ustarroz

cline en demi-finale de la Coupe de la ligue division 4. Elle se hissera en division 3 l'année prochaine.

Nos adhérents en plein succès

Nous sommes très fiers d'annoncer que trois de nos adhérents ont disputé des phases finales de tournois organisés par les clubs voisins. Deux d'entre eux sont arrivés jusqu'en finale du tournoi de février/mars du Tennis Club de Saint Pierre d'Irube limité à 15/5 Heike Navarre (30/1) remporte la compétition dans la catégorie sénior femmes en battant Marie Lehuède classée 30/1 et Damien Carenne (15/5) termine finaliste dans la catégorie sénior hommes en s'inclinant face à Jérémy Farge classé 30.



Mathilde Cherbero

Mathilde Cherbéro (15/1) est arrivée jusqu'en demi-finale du tournoi d'Anglet en battant notamment Noémie Boucon (TC d'Hendaye) classée 5/6 et en s'inclinant face à Caroline Daunes (TC de Saint-Pierre d'Irube) classée 3/6.

Échéances à venir

Le club organise un tournoi jeunes 8/10 ans dans la catégorie orange le dimanche 23 avril 2017 ainsi qu'une compétition «Open homologuée» du 11 au 27 août 2017 ouverte à tous les licenciés.

Vous pouvez suivre toute notre actualité sur la page Facebook «BIEZ BAT Tennis» ou sur le site internet www.biezbattennis.com

GOLF

La 3^e édition du trophée de la journée de la femme s'est tenue dimanche 12 mars au Makila Golf Club. Elle a réuni pas moins de 34 participantes venues de tous les golfs voisins. La météo capricieuse n'a pas eu raison de leur motivation. Elles ont pu profiter d'une intervention sur l'émancipation de la femme présentée avec brio par Jean-Pierre Forestier membre du « Birdies Club d'Illbarritz » géré par M Gérard Piton.

L'organisatrice de l'événement Richa Mendiboure a récompensé toutes les joueuses et remis le traditionnel prix de l'élégance à une toute nouvelle adhérente du club Nathalie Durieux. Un cocktail a clôturé cette belle manifestation dans une ambiance festive et conviviale 100 % féminine (ou presque). Elles se sont toutes donné rendez-vous pour l'édition 2018.



Trophée Journée de la Femme



MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (C.N.I.)

Depuis le 15 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent dans le département des Pyrénées Atlantiques. A partir de cette date, la commune de Bassussarry n'est plus autorisée à recevoir les demandes de cartes nationales d'identité (CNI).

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui, sauf en cas de perte, reste gratuite.

Les demandes de CNI seront désormais numérisées, comme pour les demandes de passeports et devront être déposées auprès de la mairie d'une commune équipée d'un dispositif de recueil de données biométriques, quelle que soit la commune de résidence du demandeur. La mairie dotée d'un dispositif de recueil transmettra de manière dématérialisée la demande de CNI aux services instructeurs. La prise d'empreintes s'effectuera par le biais d'un capteur et non plus sur un support papier. La remise de la carte s'effectuera auprès de la mairie de dépôt de la demande. La liste des communes équipées d'un ou plusieurs dispositif(s) de recueil de données biométriques dans le département des Pyrénées-Atlantiques est disponible sur le site de la commune www.bassussarry.fr, rubrique « actualités ».

LES PANNEAUX LUMINEUX

Deux nouveaux panneaux ont été installés au jardin public et au rond-point de la Redoute.

Vous pouvez désormais retrouver les informations du panneau lumineux de Bassussarry sur votre « Smartphone » :

Mode d'emploi : 1. Télécharger gratuitement l'application « Centolive » dans « Apple store » ou « Google Playstore » ; 2. Se connecter ; 3. Cliquer sur rechercher et afficher Centolive ; 4. Cliquer sur obtenir puis installer ; 5. Utiliser votre identifiant et mot de passe ; 6. Cliquer sur l'icône Centolive ; 7. Bonne lecture ! Vous êtes en direct sur le panneau lumineux de Bassussarry ! Lors de chaque consultation, vous devez cliquer sur l'icône « Centolive » puis « Player » de façon à obtenir les informations réactualisées.

RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation. L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les trois documents suivants :

- sa pièce d'identité : carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale,
- la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur www.service-public.fr

(imprimé CERFA n° 15646*01). En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal. L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante. L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité. Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

DÉJECTIONS CANINES

Nos amis à quatre pattes sont les bienvenus à Bassussarry, à condition que leurs propriétaires respectent quelques règles de citoyenneté : Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention. Des bornes de propreté sont situées au Jardin public, au lotissement Ur Geldi et dans le secteur de la Redoute, avec des sacs plastiques en libre-service. Merci de bien vouloir les utiliser. Respectons tous ensemble notre environnement !



A VÉLO : CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

Dès le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique (excellente pour la santé comme pour la qualité de l'air) nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité. En application de la mesure n°16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants conducteurs ou passagers de moins de 12 ans. Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer le vélo, montrez l'exemple ! La responsabilité de l'adulte est engagée : un adulte qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende de quatrième classe (90 euros).

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Présidentielle : Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017 pour la France Métropolitaine.

Législatives : Elles sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les cinq cent soixante-dix-sept députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Sénatoriales : C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les cent soixante-dix sièges à pourvoir pour la nouvelle série 1, qui comprend : les sénateurs des départements dont le numéro est compris entre 37 (Indre-et-Loire) et 66 (Pyrénées-Orientales) ; les sénateurs des départements d'Ile-de-France ; les sénateurs de certains territoires situés Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et Nouvelle-Calédonie ; la moitié des douze sénateurs représentant les Français établis hors de France.





RÉVISION DU PLU - ÉTAT D'AVANCEMENT

Dans le Etkez Etxe n°84 de l'automne 2016, nous vous annonçons la saisine des personnes publiques associées (administrations, communes voisines, syndicats divers) pour avis sur notre projet ;

A ce jour, nous avons reçu tous les avis et nous sommes heureux que la procédure se poursuive. Nous allons maintenant entrer dans la partie enquête publique, qui doit se dérouler en Mairie du 27 mars au 28 avril 2017.

Tous nos administrés sont invités à consulter les documents qui seront mis à disposition et à faire part de leurs avis.

Le Président du Tribunal Administratif de PAU a désigné en qualité de commissaire enquêteur, Monsieur Bernard DARHAN, Lieutenant-colonel à la retraite, qui tiendra une permanence à la mairie, les :

- **Lundi 27 mars 2017 de 09h00 à 12h00**
- **Lundi 03 avril 2017 de 09h00 à 12h00**
- **Mercredi 12 avril 2017 de 09h00 à 12h00**
- **Jeudi 20 avril 2017 de 14h00 à 18h00**
- **Vendredi 28 avril 2017 de 14h00 à 17h00**

A la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur aura 1 mois pour donner son avis et nous retravaillerons le document pour le mettre en conformité avec les observations des services et administrations précédemment cités.

Avec l'ensemble de ces observations (PPA et administrés), les éléments du PLU seront retravaillés pour qu'une version modifiée soit proposée, en tenant compte de tout ou partie de ces avis.

LE LOTISSEMENT IGELDIA

Dans le Sud-Ouest du 1^{er} mars 2016 nous vous annonçons la création d'un lotissement sur les hauteurs de la Redoute en continuité du hameau existant. Nous avons arrêté, sur proposition de notre bureau d'étude et après avis des différents services, la création d'un lotissement de 16 lots individuels d'environ 500m² et d'un lot de 4 000 m² destiné à recevoir de l'habitat groupé. Les services de l'Etat ont donné un avis favorable au titre de l'autorisation de défrichement et de la Loi sur l'eau.

L'autorisation d'aménager a été délivrée le 7 décembre 2016. Dès à présent, nous invitons toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par l'acquisition d'une parcelle, à envoyer un courrier d'intention à la mairie.

Merci d'ores et déjà aux riverains dont la quiétude risque d'être perturbée pendant ces travaux !

LA RÉSIDENCE LOREA

Comme indiqué ci-dessus, le lot de 4 000 m² est destiné à de l'habitat groupé ; une consultation a été faite auprès de différents opérateurs publics.

Le projet de l'Office 64 a été retenu par l'équipe municipale et prévoit la construction de deux petits bâtiments, parfaitement intégrés dans la pente du terrain et en respect avec l'environnement bâti.

- 1 bâtiment de 6 logements destiné à de l'accession,
- 1 bâtiment de 6 logements destiné à de la location.

Le permis de construire devrait être déposé au cours du 1^{er} trimestre.

Le démarrage des travaux est prévu fin 2017



pour une livraison au printemps 2019.

Nous avons déjà reçu des candidatures pour ces logements, mais comme pour l'achat d'une parcelle dans le lotissement Igeldia, toute personne intéressée, soit par l'accession, soit par la location dans la Résidence Lorea, doit nous le faire savoir.

Informations Office64 : 05 40 07 71 64

DÉPÔTS SAUVAGES

Plusieurs points de dépôts sauvages et de remblais non autorisés ont été recensés dans nos communes et près des cours d'eau. Ces actes d'incivilité coûtent chaque année des milliers d'euros aux collectivités et à leurs habitants. Le vaste chantier de résorption des dépôts sauvages ne sera un succès que s'il est appréhendé collectivement avec la participation active des citoyens. Les dépôts sauvages sont interdits par la Loi depuis 1975 et sont sanctionnés par le Code Pénal, qui prévoit une contravention allant jusqu'à 150 euros pour l'abandon de déchets.

L'article L.216-6 du Code de l'Environnement prévoit quant à lui, des peines plus lourdes, allant jusqu'à 75 000 euros d'amende et 2 ans d'emprisonnement pour les dépôts en quantité importante impactant les eaux.

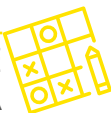
Chaque citoyen dispose aujourd'hui d'un réseau de déchèteries de proximité. La demande doit être faite à l'accueil de la Mairie avec un justificatif de domicile et une carte d'accès à la déchèterie vous sera remise.

LE VIVRE ENSEMBLE...

La taille des haies : Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite entre votre propriété et la voie publique. Lorsque les branches surplombent le terrain du voisin, ce dernier peut obliger à les faire couper (il ne peut pas les couper lui-même). Il ne peut pas cueillir les fruits portés par ces branches mais seulement ramasser les fruits tombés naturellement sur son terrain (art.673 C.C).

La hauteur des haies : Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Cette distance est de : 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ; 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres. Toutefois, les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté d'un mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, dès lors qu'ils ne dépassent pas la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Les horaires de tonte : Il paraît utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits de voisinage prévu dans le règlement sanitaire départemental, par arrêté préfectoral du 31 mars 1994 : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteur thermique ou électrique ne peuvent être réalisés que : - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »



Le résultat des mots croisés sera mis en ligne
sur votre site internet www.bassussarry.fr

QUIZZ

Cinq communes sont limitrophes de Bassussarry, quelles sont-elles ?

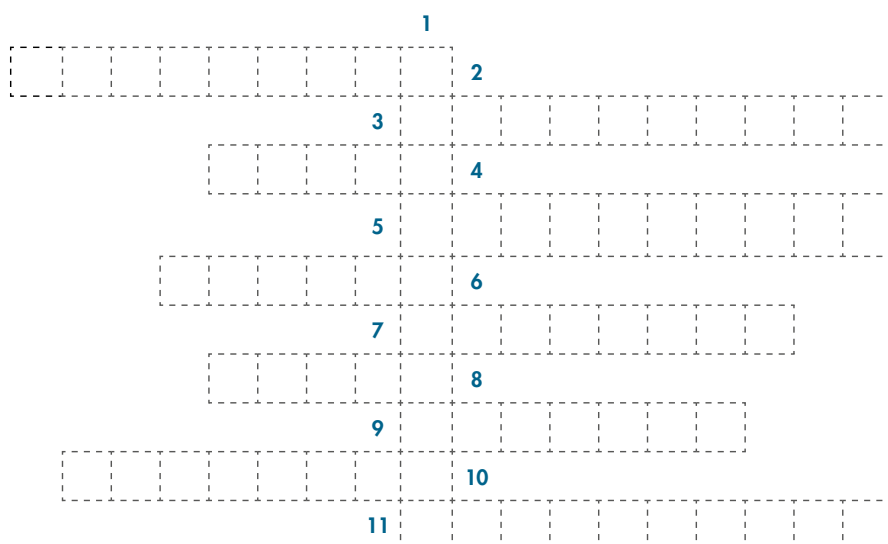
Quel est le nom de notre église ?

A quel poste Joseph Garat a-t-il été élu en 1803 ?

QUIZZ pour les tout-petits (peut être dans la page du marché de Noël)

Qui suis-je ?

- 1 Je suis venu vous voir au mois de décembre, précisément le 15
- 2 je me suis arrêté à l'école, car j'y ai beaucoup de petits amis
- 3 avec les maîtresses, nous avons chanté de très belles chansons
- 4 ce jour- là le 15 décembre, vous avez reçu beaucoup de cadeaux
- 5 Vous m'avez offert plein de magnifiques dessins
- 6 rappelez-vous j'avais un grand manteau rouge
- 7 j'avais aussi une grande barbe blanche



- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1 Bienvenue | 7 Au milieu du village |
| 2 Il est souvent noir | 8 ... Les Bains |
| 3 Association à cheval | 9 Quartier |
| 4 Chez nous, il y en a deux | 10 Pour les cheveux blancs |
| 5 Chemin pédestre de chez nous | 11 Association à gibier |
| 6 Elle peut être de laine | |

Réalisés par Philippe Bigoteau

MOT DE L'OPPOSITION

Concernant Bassussarry, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) Région Nouvelle Aquitaine vient de délibérer le 22 Février 2017 (AVIS DÉLIBÉRÉ N°2017ANA24) sur la qualité de l'évaluation environnementale, ainsi que sur la prise en compte de son environnement.

La commune de Bassussarry comprenant pour partie le site Natura 2000 (FR7200786) « La Nive », la révision du PLU est soumise de manière obligatoire à évaluation environnementale.

En matière d'assainissement collectif, notre station d'épuration d'une capacité de 8 000 équivalents-habitants filtre les eaux usées d'Arcangues (3 220 h) et Bassussarry (2 741 h). Prévue pour traiter 1870 m³/jour, la station à reconstruire sature aujourd'hui à moins de 700 m³/jour.

La MRAE écrit : En l'état du système d'assainissement collectif induisant déjà des impacts environnementaux significatifs sur la qualité des eaux du site Natura 2000, et faute d'y remédier, tout projet d'extension de l'urbanisation devrait être assujéti à une remise aux normes de l'ensemble des équipements.

L'absence d'éléments cartographiques précis, notamment le zonage réglementaire du PPRi, ne permet pas de s'assurer que la traduction opérée au sein du PLU soit suffisante pour garantir l'absence d'augmentation de l'exposition aux risques des personnes et des biens.

En ce qui concerne le projet communal, la commune projette d'accueillir 610 habitants supplémentaires à l'horizon 2025, permettant d'atteindre une population de 3635 habitants. Cette croissance démographique nécessiterait la réalisation de 515 nouveaux logements (soit 18 logements par hectare), dont 225 pour la seule atteinte du « point mort ».

Fort de ce constat, n'est-il pas prématuré de lancer un nouveau programme immobilier sur les hauteurs de la Redoute, programme devant permettre le financement du parking d'un coût de 900 000 € rattaché au projet commercial « Centre Bourg » alors même qu'aucun commerçant ne semble finalement intéressé ?

De plus est-il indispensable de construire les 2 résidences à étages sur un des derniers grands terrains communaux sous le balcon d'un conseiller municipal d'opposition alors même que d'autres résidences à étages (Lotissement Benoît) occupent déjà la partie dudit terrain diamétralement opposée ?



Repas des aînés



La ferme du marché de Noël



«Egoa» en visite à la ferme



Olentzero au marché de Noël



Inauguration du stade de rugby



Danses basques au marché de Noël



NAISSANCES :

BOUM MASODA Willona, Ernestine,
Betty

21/10/2016

TROALLIC Léo

08/11/2016

GONZALEZ Oihan, Pierre

02/12/2016

PIFFETEAU Salomé

02/12/2016

ROCHER Gabriel, Louis, Claude

20/12/2016

CHIBA Selma, Inoa

11/12/2016

ZUBIETA Lison

16/12/2016

BELLECAVE Ainhoa, Béatrice,
Patricia

18/12/2016

DROGON Rafael

05/01/2017

ZUNIGA Uriel

08/01/2017

FAYE Aida, Yacine

31/01/2017

MARIAGES :

VENTURINI Johanna, Marie-
Frédérique et **LANUSSE-CAZALÉ**

Benoît, Jean, Vincent

23/12/2016

DÉCÈS :

LE CHANU Louis, Marcel

23/10/2016

MALOU veuve **AYÇAGUER**

Marguerite

15/11/2016

ILOS veuve **CHAMBAREAU** Chantal,
Louissette

21/11/2016

BARHENNE veuve **PINAQUY** Anna

09/12/2016

LAMY André

15/12/2016

ETCHETO veuve **DEDIEU** Jacqueline,
Ketty, Bernadette

20/12/2016

LAFFITE André

14/12/2016

TOURREUIL veuve **COURSELLE**

Germaine, Monique

31/12/2016

LAFFARGUE veuve **GUÉRIN** Jeanne-
Marie

23/01/2017

BOUCLEY veuve **AUBUSSON**

Jacqueline

07/02/2017

DUVERNEY veuve **GLAUD** Françoise,
Marie, Louise, Suzanne

14/02/2017

BORDENAVE veuve **DORRIOTZ**

Armande, Marie, Jeanne

13/02/2017

BASCOBERT Renée, Marie

05/03/2017

DATES À RETENIR
ATXIKI BEHAR DIREN DATAK

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU
lundi 27 mars au vendredi 28 avril

CHASSE AUX ŒUFS
vendredi 14 avril en nocturne
pour les grands
samedi 15 avril en matinée
pour les petits

**OMELETTE PASCALE
ET TROC AUX PLANTES**
samedi 15 avril

FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 17 juin

KERMESSE DE LA PAROISSE
dimanche 25 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE
samedi 1^{er} juillet

FÊTES DE BASSUSSARRY
24 au 28 août